

Edité le : 04/03/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2



MAIRIE TOURTOUR

CHATEAU COMMUNAL
83690 TOURTOUR

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE22-29639		Analyse demandée par : ARS DT DU VAR	
Identification échantillon : LSE2203-10921-2			
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	ECOLE DE TOURTOUR	Code PSV : 0000003731	
Localisation exacte :	CANTINE Plonge		
Dept et commune :	83 TOURTOUR		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,5879493400	Y : 6,3059028000	
UGE :	0190 - COMMUNE DE TOURTOUR		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse : D1	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE TOURTOUR HOTEL DE VILLE 83690 TOURTOUR		
Nom de l'installation :	ADDUCTION DE TOURTOUR	Type : UDI	Code : 001182
Prélèvement :	Prélevé le 01/03/2022 à 09h13 Réception au laboratoire le 01/03/2022 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / COMPIANI Fabien Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage non CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 01/03/2022 à 20h35

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	83D1*	8.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	83D1*	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	83D1*	645	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200 1100	#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Chlore libre sur le terrain	83D1*	0.32	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	83D1*	0.40	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	83D1*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	83D1*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	83D1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	0 #
Escherichia coli réalisé à Marseille	83D1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	83D1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	83D1*	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	83D1*	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Saveur	83D1*	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Couleur	83D1*	0	-	Qualitative		
Turbidité	83D1*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	2 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique brute à 25°C	83D1*	625	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Cations						
Ammonium	83D1*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indochénoï	NF T90-015-2	0.10 #

83D1* ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS83-2021)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Alice MARTINHO
 Directeur Technique Adjoint Biologie

